



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	21

*Date de la convocation***Mercredi 29 novembre 2025***Date d'affichage de la délibération***Adoptée à l'unanimité**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

Séance du 10 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi dix novembre à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Jocelyn SAPOTILLE, le Maire.

Présents : M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; M. Rodrigue MOULIN ; M. Lucien BEAUZOR ; Mme Gladys BURAT, adjoints au maire.

M. Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS ; M. Saturnin FRANCILLONNE ; Mme Sylvie DAGONIA ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATIER ; M. Arthur MARICEL ; M. Didier MARICEL ; Mme Ludivine MARCELLUS, M. Benjamin GRACCHUS ; conseillers municipaux.

Représentés : M. Jean-Louis SAINSILY par Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET
Mme Anny GENIPA par M. Rodrigue MOULIN

Absents : M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Jacqueline BELFORT ; M. Christian CITADELLE ; Mme Clara RIGAH ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Karine GATIBELZA ; Mme Annick ABELA ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Patrick AJAS ; M. Bruno REMI ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicole RAMASSAMY

DELIBERATION N°2025/11/106

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DE CHALLENGE SPORTIF DE
HAUT NIVEAU AU BÉNÉFICE DE MICKAËL ROTIN

Dans le cadre de sa politique de soutien aux initiatives sportives individuelles et collectives, la Ville de Lamentin accompagne les talents locaux qui se distinguent par leurs performances et leur engagement, contribuant ainsi au rayonnement de la commune sur la scène régionale, nationale ou internationale.

À ce titre, Monsieur Mickaël ROTIN, jeune Lamentinois, a sollicité le soutien de la Ville dans le cadre de la réalisation de son défi sportif : l'ascension de l'Aconcagua, point culminant de la cordillère des Andes, situé à 6 962 mètres d'altitude.

Cet exploit s'inscrit dans la continuité d'un parcours sportif exceptionnel marqué par la réussite de précédentes ascensions :

- du Nevado Mateo au Pérou (5 150 m),
- du Huayna Potosí en Bolivie (6 088 m),



- et du Kilimandjaro (5 895 m).

Afin de l'accompagner dans la préparation et la réalisation de ce nouveau défi, il est proposé au Conseil municipal d'accorder une participation financière de deux mille cinq cents euros (2 500,00 €), correspondant à une prise en charge partielle des frais liés à l'expédition.

Cette aide, versée directement au compte de Monsieur Mickaël ROTIN, permettra de soutenir un jeune Lamentinois exemplaire, dont le parcours illustre les valeurs de dépassement de soi, de persévérance et de fierté locale.

Ce projet a reçu un avis favorable de la Commission « Sport » lors de sa dernière séance.

Le Maire propose à l'Assemblée de délibérer sur la participation financière de la Ville de Lamentin au projet sportif de Monsieur Mickaël ROTIN, représentant dignement la commune dans le cadre de cette expédition internationale.

Le Maire vous demande d'en délibérer.

Le Conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la Ville de Lamentin mène une politique active de valorisation du sport et d'accompagnement des initiatives sportives locales ;

Considérant que ce soutien s'adresse également aux sportifs individuels dont les projets contribuent au rayonnement de la commune, à la promotion de l'effort, du dépassement de soi et de la persévérance ;

Considérant que Monsieur Mickaël ROTIN, jeune Lamentinois, s'est engagé dans un parcours sportif ambitieux marqué par la réalisation de plusieurs ascensions de haut niveau : le Nevado Mateo au Pérou (5 150 m), le Huayna Potosí en Bolivie (6 088 m) et le Kilimandjaro (5 895 m) ;

Considérant que dans le cadre de la poursuite de son projet, il entreprend l'ascension de l'Aconcagua (6 962 m), point culminant de la cordillère des Andes, représentant ainsi la Ville de Lamentin et la Guadeloupe à l'échelle internationale ;

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1 : D'attribuer à Monsieur Mickaël ROTIN une subvention de DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (2 500,00 €) au titre de la préparation et de la réalisation de son défi sportif « Ascension de l'Aconcagua » (6 962 mètres).

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, d'accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.



ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire

Jocelyn SAPOTILLE